

**Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE –
Samedi 30 janvier 2021.**

Etaient présents :

Equipe enseignante :

Mlle Herlin, Mme Montois, Mme Ostrowski, M. Duwez, M. Coget, M. Servoin

Municipalités :

M. Faure, Mme Gilleron (Vendegies)

Mme Dupart (Sommaing)

Parents :

Mme Quiquempoix, Mme Carion, Mme Hooge, Mme Deret,

M. Geneau, M. Godin, Mme Joly

Excusées : Mme Dupont, Mme Douvry, Mlle Lesne, Mme Desombreux

1- Remerciements.

L'équipe enseignante tient à remercier la Municipalité de Vendegies et l'Association des Parents d'Elèves pour les décorations de Noël, mises en place aux abords de l'école, ainsi que pour les distributions de brioches et de friandises à l'ensemble des élèves.

Nous tenons également à remercier l'ensemble de l'équipe des agents municipaux pour le nettoyage et la désinfection régulière des classes, ainsi que pour le salage des cours de récréation en cette période hivernale.

- Etat des effectifs.

A ce jour, notre école compte 125 élèves (54 maternelles et 71 élémentaires).

Répartition par niveau et par classe :

Maternelle : 54				Elémentaire : 71				
TPS (nés 18)	PS (nés 17)	MS (nés 16)	GS (nés 15)	CP (nés 14)	CE1 (nés 13)	CE2 (nés 12)	CM1 (nés 11)	CM2 (nés 10)
3	12	15	24	14	16	12	12	17

1 ^{ère} classe			2 ^{ème} classe	3 ^{ème} classe		4 ^{ème} classe		5 ^{ème} classe	
TPS (2018)	PS (2017)	MS (2016)	GS (2015)	CP (2014)	CE1 (2013)	CE1 (2013)	CE2 (2012)	CM1 (2011)	CM2 (2010)
3	12	15	24	14	7	9	12	12	17
30			24	21		21		29	

L'enregistrement des inscriptions (ou des préinscriptions) aura lieu le jeudi 18 mars 2021, tout au long de la matinée.

L'information est donnée par voie d'affichage à l'Ecole et à la Mairie.

Les parents peuvent d'ores et déjà prendre contact avec Monsieur Servoin pour préparer ces inscriptions.

Les documents à fournir pour l'inscription sont les suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le carnet de vaccinations (à mettre à jour !)
- Un certificat du médecin traitant attestant : « *d'un état de santé compatible avec la vie collective en milieu scolaire* »
- L'éventuel certificat de radiation (en cas de changement d'école).

Nous rappelons que l'accueil des TPS ne pourra se faire que dans la limite des places disponibles.

Cette année déjà, ces derniers ne peuvent être accueillis qu'à la demi-journée, les places au dortoir étant attribuées principalement aux PS.

D'après les prévisions établies selon les listes municipales, 136 élèves pourraient être scolarisés l'an prochain.

Grille prévisionnelle :

Maternelle : 58				Elémentaire : 78				
TPS (nés 19)	PS (nés 18)	MS (nés 17)	GS (nés 16)	CP (nés 15)	CE1 (nés 14)	CE2 (nés 13)	CM1 (nés 12)	CM2 (nés 11)
12	18	12	16	24	14	16	12	12

- Organisation du temps scolaire – Année 2021-2022.

Le Directeur des Services Académiques du Nord demande aux écoles et aux municipalités de se positionner sur l'organisation du temps scolaire, pour la rentrée de septembre 2021.

Proposition conjointe de l'équipe enseignante et de la municipalité :

Conservé l'organisation actuelle, à savoir répartir les heures d'enseignement sur huit demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Horaires Lundi		Horaires Mardi		Horaires Jeudi		Horaires Vendredi	
7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE
8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)
9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)
10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)
11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)
13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)
14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)
15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)
16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE
Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H

Proposition validée par l'ensemble du conseil d'école.

Les parents d'élèves s'interrogent quant à l'utilisation de la salle polyvalente pour la restauration scolaire, si les contraintes sanitaires devaient perdurer.

Pourquoi ne pas envisager une restauration des élèves à la salle de Sommaing pour une partie des élèves ?

Mairie :

C'est une éventualité à laquelle nous pouvons réfléchir, mais se pose le problème de la mise en place des transports et de l'équipe d'encadrement... L'équipe des bénévoles qui œuvre actuellement ne serait pas suffisante.

Pourquoi ne pas envisager un agrandissement de la cantine actuelle ?

Mairie :

C'est effectivement un projet municipal. Pour autant, celui-ci doit être différé. En effet, l'acquisition de la maison qui permettrait cet agrandissement n'est actuellement pas possible puisque la maison est occupée. Il faut attendre qu'elle se libère. De plus, les différents avenants à la construction des nouvelles classes ne cessent d'augmenter. Ils représentent à ce jour la somme de 40 000 €...et cette somme n'avait pas été budgétisée.

Pour l'instant, il faut donc rester prudent sur ce sujet.

- **Photos de classes.**

Si les conditions sanitaires le permettent, le vendredi 26 mars 2021 auront lieu les traditionnelles photos de classes. Merci à la Municipalité pour la mise à disposition de la salle de l'ancien presbytère, tout au long de la matinée.

En fonction des contraintes qui nous seront imposées, ces photos pourraient être mises en forme sous la forme d'un montage par le photographe.

- **Fête de fin d'année.**

De même, si les conditions sanitaires le permettent, la traditionnelle fête de fin d'année aura lieu le samedi 26 juin 2021 après midi.

Je remercie l'APE, qui souhaiterait mettre en place un repas-kermesse lors de cette journée festive.

- **Horaires scolaires.**

L'équipe enseignante tient à rappeler l'importance de respecter les heures des entrées à 8 h 30 et 13 h 30 (accueils dès 8 h 20 et 13 h 20).

En effet, les retards de certains enfants deviennent trop fréquents et perturbent inévitablement la classe.

- **Questions diverses par les parents d'élèves.**

1) Va-t-il y avoir des rencontres parents-professeurs, notamment pour les évaluations de grande section ?

Ecole :

Si la situation sanitaire le permet, le mode de fonctionnement sera le même que les années précédentes, à savoir que les rencontres avec les parents pourront bien évidemment avoir lieu. Pour les classes 1 et 2 : un planning de rendez-vous sera proposé aux parents qui pourront s'inscrire en fonction de leurs disponibilités.

Pour la classe 3 : M. Duwez recevra individuellement les parents pour la restitution des résultats aux évaluations nationales CP.

Pour les classes 3, 4 et 5 : Suite à la remise des bulletins, les enseignants pourront bien évidemment proposer un rendez-vous aux parents qui le souhaitent.

Monsieur Servoin précise que ses enseignants et lui-même répondront toujours favorablement aux demandes des parents qui souhaiteraient avoir des renseignements et/ou des précisions quant à la scolarité de leurs enfants. Un rendez-vous sera programmé sans problème en cas de demande.

2) Y-a-t-il eu cette année, des achats conséquents pour les élèves ou des achats sont-ils prévus pour l'ouverture des nouvelles classes ?

Ecole :

Cette année, l'école n'a pas eu à supporter le coût d'acquisition de matériel particulièrement onéreux.

Les dépenses se limitent pour l'instant aux dépenses de fonctionnement courant.

Par contre, plusieurs pistes sont envisageables pour la rentrée prochaine :

- Compléter le matériel informatique qui nous a été attribué à travers le « Projet ENIR » (tablettes supplémentaires, logiciels pédagogiques...)
Nous remercions, ici encore, la Municipalité de s'être impliquée dans le projet et d'avoir répondu favorablement à cette demande d'équipement informatique (tablettes).
- Compléter la bibliothèque de l'école (augmenter le nombre de livres ou les renouveler).

Le moment venu, nous ne manquerons pas de solliciter l'APE, afin d'envisager une participation financière pour la mise en place de ces projets.

Mme Carion, précise que l'APE souhaiterait également prévoir un budget pour la mise en œuvre d'un projet consistant à réaliser différents aménagements (fresques, coins jeux,...) dans les cours de récréation des futurs locaux.

3) Y-a-t-il des projets particuliers prévus pour cette année (jumelage, correspondance, informatique, actions diverses de sensibilisation...), en lien avec des partenaires ?

Ecole :

Différentes actions au sein de l'école sont effectivement prévues, là encore, sous réserve des possibilités liées aux contraintes sanitaires.

Ces actions, prévues par l'équipe enseignante, s'inscrivent pleinement dans le cadre du projet d'école actuel.

Par exemple :

Un développement de l'usage de l'outil numérique (lien avec la question 2) : favoriser l'utilisation plus régulière des tablettes, appropriation d'un environnement numérique qui pourrait aboutir à la mise en place d'un ENT pour l'école,...

Des actions de sensibilisation des élèves sur l'importance du « Vivre ensemble » (respect de l'environnement proche, intégration des élèves à profil particulier, lutte contre les discriminations et le harcèlement...)

-Monsieur Servoin a déjà pris des contacts avec des professionnels de santé pour organiser des interventions sur les sujets de l'intégration scolaire et du harcèlement.

-Sensibilisation aux dangers de l'utilisation d'Internet (étude de cas pour la classe de Monsieur Servoin et tests de validation du Permis Internet pour les élèves de CM2, en lien avec les forces de gendarmerie).

-Une action de sensibilisation aux dangers de la route pour les élèves de la classe 4, à travers le Permis Piétons (avec ou sans l'intervention de la gendarmerie).

-Action prévue en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces naturels du Nord : « Les petites bêtes aquatiques ».

Il s'agit d'une action visant à la découverte de la biodiversité des zones humides.

Ce projet s'adresse aux élèves de la classe 4 de Madame Ostrowski.

Monsieur Servoin a lui aussi fait une demande pour sa classe, concernant une intervention du Conservatoire d'Espace naturel. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

-Une action relative à la sécurité dans les transports en commun pour les élèves de CM sera sans doute mise en œuvre dans le courant du mois de juin 2021, en partenariat avec le Conseil Régional. Là aussi, nous sommes en attente d'une réponse.

-Une action visant à donner un nom à notre école. Un travail de partenariat entre les enseignants, les municipalités de Vendegies et de Sommaing, les parents et les élèves pourrait être mis en œuvre cette année. En effet, il nous semble que l'ouverture des nouvelles classes et la réhabilitation des anciennes salles côté « rue de Sommaing » seraient l'occasion de baptiser l'école qui, pour l'instant ne se nomme que « Ecole primaire publique ».

-Le traditionnel concours « Calculatrice » organisé tous les ans pour les CM, en partenariat avec le collège de Solesmes risque d'être compromis en raison de l'interdiction des brassages d'élèves...

En ce qui concerne l'intervention de partenaires, pour la mise en œuvre de ces différentes actions, elle ne sera envisageable qu'avec accord de la hiérarchie.

En effet, à ce jour, en raison des contraintes sanitaires, l'entrée de l'école est toujours interdite à « toute personne étrangère au service » sauf autorisation préalable...

M. Geneau :

Serait-il possible d'envisager un sortie pédagogique de fin d'année, à travers le village, comme celle de l'an passé ?

Ecole :

Bien évidemment, si les recommandations sanitaires le permettent, l'équipe enseignante est tout à fait favorable pour réitérer la randonnée pédestre de l'an passé qui permettrait de découvrir l'environnement et le patrimoine proches.

4) Quand sera opérationnelle la nouvelle école sera-t-elle opérationnelle ? Où en est l'avancement des travaux ?

Mairie :

La réception des travaux est prévue pour la fin du mois de février. Il est raisonnable d'envisager un déménagement durant le mois de juillet. Les maternelles pourront donc faire la rentrée de septembre dans les nouveaux locaux.

Pour les primaires, si les travaux de transformation des toilettes et de réfection de l'électricité peuvent se faire après le déménagement des maternelles, ils pourront également déménager en septembre. Sinon, ils devront attendre encore un peu.

5) Les sonnettes des écoles maternelles et primaires vont-elles être remises en état de fonctionnement ?

Mairie :

Elles ont été remplacées. Les deux écoles sont désormais équipées de sonnettes neuves. Monsieur Servoin ajoute que le dysfonctionnement des sonnettes ne posait problème, à priori, qu'aux parents retardataires...

Les arrivées et sorties exceptionnelles en cours de journée sont toujours prévues à l'avance.

6) Le stationnement et la sécurité des abords des écoles :

Certains parents ne respectent plus les panneaux de signalisation et continuent de se garer de façon anarchique aux abords de l'école (rue de Sommaing et rue de la Mairie). Est-il possible d'envisager une verbalisation des conducteurs indisciplinés ?

Mairie :

C'est un problème récurrent qui n'a jamais été résolu et qu'il sera difficile de résoudre car c'est une question de civisme et de respect des règles.

La municipalité a fait plusieurs rappels, sans beaucoup de succès.

A la demande des parents présents au Conseil d'école, il sera donc demandé à la gendarmerie de faire des passages et de **verbaliser** les parents qui ne respecteraient pas la réglementation.

7) Un éclairage sera-t-il prévu dans les escaliers menant à la garderie ?

Mairie :

Dès que les conditions climatiques le permettront, un éclairage sera installé au presbytère. Il faudra donc malheureusement encore attendre, car l'entreprise qui doit faire les travaux attend un temps sec pour intervenir.

Quant au passage Petits cailloux/Eglise, une ampoule vient d'être changée. D'autres ampoules sont en commande.

8) La Mairie souhaite proposer une aide aux devoirs. Les enfants fréquentant les APC pourront-ils en bénéficier en sortant à 17 H 15 ?

Mairie :

Les enfants inscrits aux APC pourront bénéficier de l'aide aux devoirs qui commencerait alors à 17h15.

Mme Gilleron en profite pour présenter le projet CCPS « l'Etape », qui permettrait d'accueillir des enfants de Vendegies pour des mercredis récréatifs.

Le projet devrait être opérationnel dès septembre.

9) Ou' en est-il de la gestion des serviettes pour la cantine?

Mairie :

C'est désormais la municipalité qui gère les serviettes de table.

Toutefois, les parents qui le souhaitent peuvent continuer à gérer celle de leur enfant.